

COMPÉTITION	INTERCLUBS 2^{ème} SERIE DE NOUVELLE-CALEDONIE 2022 <u>QUADRANGULAIRE</u>	
DATE	Samedi 25 et Dimanche 26 Juin	
SERIES	- Entre 8.5 et 36.4 pour les messieurs - Entre 11.5 et 36.4 pour les dames	
PARCOURS	DEVA	
FORME DE JEU	MATCH PLAY : 2 FOURSOME MESSIEURS 1 FOURSOMES DAMES 2 SIMPLES MESSIEURS ET 2 SIMPLES DAMES PAR RENCONTRE Epreuve sur 2 jours : - le samedi matin, le samedi après-midi, le dimanche matin	
	Tous les clubs se rencontrent : Chaque rencontre se déroule sur la forme de 7 matchs : 3 foursomes et 4 simples. Chaque match gagné rapporte 1 point. Un match partagé (égalité après 18 trous) rapporte 0.5 point. Une rencontre gagnée rapporte 3 points, une rencontre partagée 1,5 points Le capitaine a le libre choix de l'ordre de jeu de ses équipiers pour les foursomes, mais pour les simples, les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine. En cas d'égalité entre les clubs, à l'issue des 3 rencontres, le capitaine désigne un équipier qui part en play-off en trou par trou à partir du 01 ou du 10.	
EQUIPE	Chaque club peut présenter une liste de 16 personnes maximum avec un minimum de 6 Messieurs et 4 Dames.	
4 VOITURETTES AUTORISEES PAR CLUB, A LA CHARGE DES CLUBS		
ELIGIBILITE	<ul style="list-style-type: none"> - Être membres et licenciés FFGOLF de l'association sportive qu'ils représentent. Un joueur ne doit jouer que pour un seul club par année civile dans les compétitions par équipes sous peine de disqualification de l'équipe. Le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu. - Être titulaires, à la date limite d'inscription, du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf. 	
INSCRIPTIONS	Droits d'Inscription (fiche de composition d'équipe à joindre) <ul style="list-style-type: none"> ▪ 25 000 F par équipe, par chèque à l'ordre de la ligue de Nouvelle-Calédonie <i>Un club peut annuler sa participation à cette épreuve jusqu'à la date limite d'inscription. Dans ce cas les droits d'engagement sont remboursés.</i> 	
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Le 20 JUIN	
REUNION DES CAPITAINES	Le 22 JUIN	
TIRAGE DES DÉPARTS	Les horaires définitifs seront affichés sur le tableau officiel la veille de chaque tour.	
MARQUES DE DÉPARTS	DAMES : ROUGES	MESSIEURS : JAUNES
REMISE DES PRIX	Le 26 JUIN	
COMITÉ DE L'ÉPREUVE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 représentant du club (TONY RAILLARD) ▪ 1 représentant de la Ligue () ▪ 1 représentant du corps arbitral () 	

INTERCLUBS DE NOUVELLE-CALEDONIE ESPOIRS

Équipes

MIXTE

A

B

C

D

Samedi matin

matin	Trou n°1	Trou n°10	
	A v B simple Messieurs	C v D simple Messieurs	
	A v B simple Messieurs	C v D simple Messieurs	
	A v B simple Dames	C v D simple Dames	
	A v B simple Dames	C v D simple Dames	
	A v B foursome Messieurs	C v D foursome messieurs	
	A v B foursome Messieurs	C v D foursome Messieurs	
	A v B foursome Dames	C v D foursome Dames	

Samedi après midi

PM	Trou n°1	Trou n°10	
	A v D simple Messieurs	C v B simple Messieurs	
	A v D simple Messieurs	C v B simple Messieurs	
	A v D simple Dames	C v B simple Dames	
	A v D simple Dames	C v B simple Dames	
	A v D foursome Messieurs	C v B foursome messieurs	
	A v D foursome Messieurs	C v B foursome Messieurs	
	A v D foursome Dames	C v B foursome Dames	

Dimanche matin

matin	Trou n°1	Trou n°10	
	A v C simple Messieurs	B v D simple Messieurs	
	A v C simple Messieurs	B v D simple Messieurs	
	A v C simple Dames	B v D simple Dames	
	A v C simple Dames	B v D simple Dames	
	A v C foursome Messieurs	B v D foursome messieurs	
	A v C foursome Messieurs	B v D foursome Messieurs	
	A v C foursome Dames	B v D foursome Dames	

FICHE DE COMPOSITION D'EQUIPE

Du Club de :

Pour l'épreuve de ligue : INTER CLUB 2^{ème} SERIE

Attention : l'index doit être celui à la date limite d'inscription tel que figurant à cette date dans "RMS"

	NOM et PRENOM	Sexe	Catégorie d'âge	Index	Index Arrondi
n°1					
n°2					
n°3					
n°4					
n°5					
n°6					
n°7					
n°8					
n°9					
n°10					
n°11					
n°12					
n°13					
n°14					
n°15					
n°16					

Personne autorisée à donner des conseils :

(Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la R 24.4).

CAPITAINE :**SIGNATURE** :

NUMERO DE PORTABLE :**DATE** :/...../.....